



Mis en œuvre par le Secrétariat
du Groupe des Etats ACP



Financé par
l'Union européenne



PAS DE FUTUR SANS CULTURE

Communiqué de presse

Ouagadougou, le 28 février 2013

PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DES POLITIQUES ET INDUSTRIES CULTURELLES (ARPIC) : EN MARGE DU FESPACO 2013 S'EST TENUE LE 28 FÉVRIER, À OUAGADOUGOU, UNE RÉUNION ENTRE LA SOUS-SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ACP, MADAME MICHÈLE DOMINIQUE RAYMOND ET DES REPRÉSENTANTS D'ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DU SECTEUR CULTUREL BURKINABÈ.

Le 28 février 2013, de 16h à 18h, s'est tenue au siège du Programme Arpic (Programme d'appui au renforcement des politiques et industries culturelles) à Ouagadougou une rencontre entre Madame Michèle Dominique Raymond, Sous-Secrétaire Générale ACP et une dizaine de participants : représentants d'organisations professionnelles du secteur culturel burkinabè, membres de l'équipe administrative du Programme Arpic, étudiants en administration et gestion culturelles à l'Université de Ouagadougou.

Monsieur Emile Zida, coordonnateur du Programme Arpic et M. Raymond Weber, président de l'association Culture & Développement, ont rappelé que le Programme Arpic constitue la continuation et l'amplification, au Burkina Faso, du Projet Arpem, mis en place par l'association Culture et Développement et financé par le Programme ACP-UE ACPCultures de 2009 à 2011. Tous deux ont tenu à remercier le Secrétariat ACP pour son soutien à ce Programme déterminant dans le développement et la structuration des entreprises de la filière Musique au Burkina Faso.

La Sous-Secrétaire Générale ACP, Madame Raymond, a souligné l'exemplarité de l'évolution du Projet Arpem et s'est félicitée de l'engagement du Gouvernement du Burkina Faso en faveur des industries culturelles.

Le Programme Arpic (Programme d'appui au renforcement des politiques et industries culturelles) mis en place par le Gouvernement du Burkina Faso, en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie, a été officiellement lancé à Ouagadougou le 21 juin 2012.

Ses actions portent sur quatre domaines principaux : le cinéma et l'audiovisuel, le livre, la musique et les arts du spectacle. Le Programme propose principalement cinq services : un appui-conseil aux opérateurs culturels dans la gestion et la pérennisation de leurs projets et structures ; la réalisation d'études liées à l'économie de la culture et au développement des industries culturelles ; l'accompagnement dans le développement stratégique des entreprises ; l'organisation de sessions de formation et la gestion d'un centre de ressources spécialisé dans l'entrepreneuriat culturel ouvert aux professionnels, chercheurs et étudiants.

Pour en savoir plus sur le Programme ARPIC

09 BP 1435 Ouagadougou 09

Burkina Faso

E-Mail : info@arpic-bf.org

Site Internet : www.arpic-bf.org